

Action Sociale – VR/NS  
Affaire suivie par N.Seguin  
Tél. : 06.75.29.72.56  
[nathalie.seguin@caf.fr](mailto:nathalie.seguin@caf.fr)

Niort, février 2023

**OBJET : Appel à projets des « Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents » pour l'année 2023 – Volet 1 du Fonds National Parentalité**

Madame, Monsieur,

**Le CADsf invite les opérateurs des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (Reaap) des Deux-Sèvres à déposer leurs dossiers 2023.**

Les Reaap ont été créés par la circulaire DIF/DGAS/DIV/DPM N°1999/153 du 9 mars 1999. Ce dispositif fait partie intégrante des politiques en faveur de la famille et s'adresse à tous les parents.

Il repose sur leur participation active et la reconnaissance et la valorisation de leurs compétences.

Au-delà de susciter des occasions de rencontres et d'échanges entre les parents, les Reaap ont pour objectif de mettre à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle éducatif.

Les Reaap mettent en réseau tous ceux qui contribuent à conforter les familles dans leur rôle structurant vis-à-vis de leurs enfants.

**Les dossiers retenus répondront aux orientations suivantes<sup>1</sup> :**

---

<sup>1</sup> Les orientations Reaap 2023 sont accessibles dans leur version complète depuis le [www.caf.fr](http://www.caf.fr) et le téléservice « PARENTALITE : Demande de Financement action REAAP 2023 » dans la plateforme **ElanCaf**.

# LES ORIENTATIONS 2023 DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

pour accompagner la parentalité dans les différentes étapes de la vie du couple, de la famille et de l'enfant



## Santé, environnement, solidarités intergénérationnelles

- ↳ Informer les parents et futurs parents sur : la qualité de l'air à l'intérieur de l'habitation ; les aliments et leurs contenants ; les produits d'hygiène et cosmétiques ; les jouets et la décoration et proposer des alternatives plus respectueuses de la santé et de l'environnement.
- ↳ Sensibiliser les différentes générations sur l'impact écologique de nos modes de vie et favoriser des projets intergénérationnels autour de la préservation de la qualité de l'environnement.



## Répétition parentale

- ↳ Accompagner les parents pour qu'ils s'autorisent à prendre du temps pour eux, pour se ressourcer.
- ↳ Renforcer les relations parents-enfants, notamment en leur donnant l'occasion, par des moments privilégiés, de (re)tisser des liens.
- ↳ Contribuer au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant et de ses parents dans leur environnement.



## Parentalité positive au service de l'autorité parentale

- ↳ Promouvoir la bienveillance au service de l'autorité parentale et comme moteur des relations éducatives pour le développement des potentiels intellectuels et affectifs des enfants et des adolescents.
- ↳ Vulgariser les apports de neurosciences affectives et sociales dans le développement de l'enfant.
- ↳ Promouvoir la parentalité positive.



## Séparations, recompositions familiales et deuil

- ↳ Face aux divorces et aux séparations, accompagner l'exercice d'une coparentalité responsable et constructive, dans l'intérêt supérieur de l'enfant.
- ↳ Dans le cadre de recompositions familiales, accompagner la place et le rôle de chacun.e dans un nouvel ensemble familial constitué.
- ↳ En lien avec les partenaires, soutenir les familles confrontées au deuil d'un parent ou d'un enfant, sensibiliser le grand public et former les professionnels en contact quotidien avec les familles, au processus de deuil.



## Éveil à l'art, la nature et la culture

- ↳ Promouvoir, développer des actions d'éveil culturel et artistique en direction des enfants dans le lien à leurs parents, doublées d'un axe de réflexion nommé la Santé Culturelle, définie comme la santé des liens.
- ↳ Offrir aux enfants la possibilité de grandir dans une culture du sensible, de l'esthétique et des mots.



## Communication parents adolescents

- ↳ Encourager le dialogue entre les parents et leurs adolescents.
- ↳ Sensibiliser les parents à l'intérêt d'être connectés à leurs adolescents dans une recherche de qualité relationnelle favorisant le bien-être et l'épanouissement du jeune.



## Violences intrafamiliales

- ↳ Sensibiliser, informer les adultes et les enfants/jeunes sur les violences intrafamiliales.
- ↳ Accompagner les enfants/jeunes victimes de violences intrafamiliales.
- ↳ Outiller (sensibiliser, informer) les enfants/jeunes pour développer leurs compétences psychosociales, leur donner des repères, pour qu'ils osent dire les violences qu'ils subissent.



## Stéréotypes de genre

- ↳ Sensibiliser, informer le grand public (adultes et enfants/jeunes) et les professionnels sur les stéréotypes de genre.
- ↳ Informer et faire connaître la diversité des métiers aux jeunes filles et garçons.
- ↳ Encourager l'expression et développer l'écoute des enfants et des adolescents, éduquer au respect fille/garçon.
- ↳ Eduquer à la sexualité, aux réseaux sociaux, lutter contre le cyberharcèlement.
- ↳ Encourager le dialogue entre les enfants/adolescents et leurs parents.



## Paternité

- ↳ Encourager une implication précoce des hommes dans l'exercice de la parentalité tant au regard du quotidien et de l'éducation qu'aux différents âges des enfants.



## Éducation aux Médias et à l'Information, aux usages numériques

- ↳ Promouvoir une véritable culture citoyenne du numérique.
- ↳ Répondre aux besoins exprimés par le public : ressources éducatives, conseils et espaces d'échanges, actions de prévention, événements et ateliers de sensibilisation, outils et des solutions techniques.



## 1000 premiers jours de l'enfant

- ↳ Poursuivre l'amélioration de la qualité d'accueil du jeune enfant.
- ↳ Former les professionnels de la Petite Enfance (plan de formation des professionnels de la Petite Enfance/1000 Jours mis en œuvre par l'association Le Furet).
- ↳ Accompagner les projets de recherche sur le développement de l'enfant et la relation parent-enfant (exemple du projet Périnatura).

## Dans les orientations 2023, ce qui a été changé par rapport à 2022 :

Des éléments de contexte et de ressources ont été ajoutées :

- La Charte nationale du soutien à la parentalité ;
- Deux-Sèvres Nature Environnement ;
- Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres ;
- Je protège mon enfant : la plateforme d'information et d'accompagnement à la parentalité numérique ;
- Le rapport 2023 sur l'état du sexisme en France ;
- L'association Les Petits Fantômes ;
- Le congé paternité et d'accueil de l'enfant ;
- La discipline positive ;
- L'éducation positive.

Les modifications au niveau de la page de garde :

- Les orientations 2023 des dispositifs de soutien à la parentalité (et non plus des REAAP) ;
- L'ajout des logos (retrait du logo CAdef) ;
- La création d'une orientation sur les 1000 premiers jours de l'enfant.

Les modifications au niveau des modalités d'actions :

- L'ajout des groupes de réflexion (café philo, ...).

Orientation « Soutien à la parentalité dans les cycles de vie » :

- Vie de la famille ajoutée dans les différentes étapes ;
- Le désir d'enfant ajouté ;
- La construction de la fonction parentale ajoutée.

Création de l'orientation « Mille premiers jours de l'enfant ».

Orientation « Répit parental » :

- A l'accompagnement du post partum a été ajouté l'entretien post natal précoce.

Réécriture de l'orientation « Education aux médias, à l'Information et aux usages numériques » (et modification du titre).

Orientation « Stéréotypes de genre » :

- « Encourager le dialogue entre les enfants/adolescents et leurs parents » ajouté.

Orientation « Parentalité positive au service de l'autorité parentale » :

- Ajout de « au service de l'autorité parentale » ;
- Ajout de la définition de la parentalité positive.

**Le dépôt du dossier de demande de subventions se fait sur ElanCaf (Espace en Ligne pour l'accès aux Aides en action sociale).**

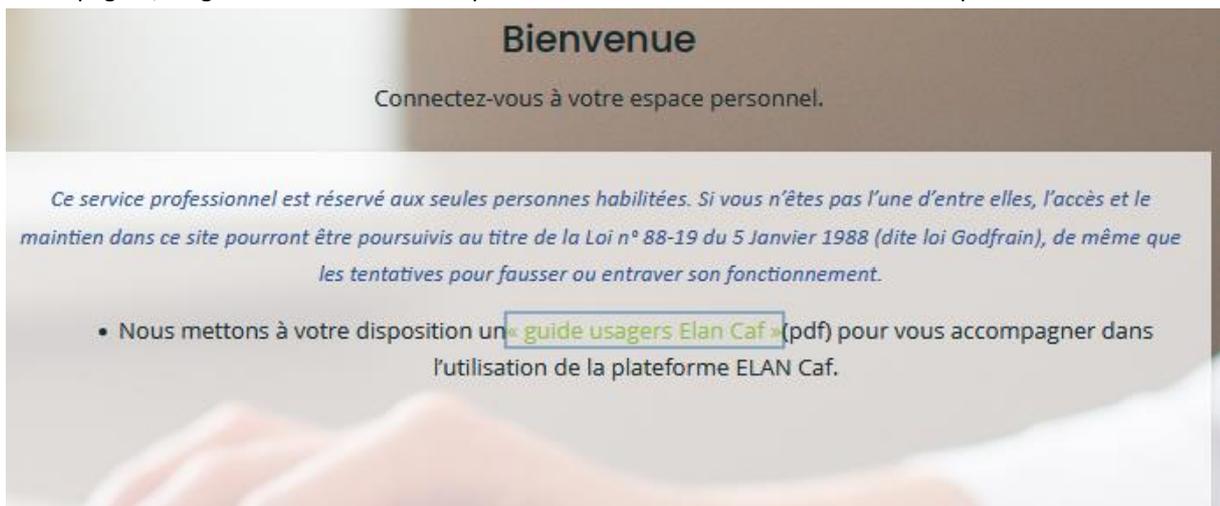
La branche Famille finance des partenaires, notamment par le biais d'appels à projet, pour mettre en œuvre les politiques d'action sociale.

Afin de simplifier les procédures administratives et faciliter la réalisation des projets portés par ses partenaires, la branche Famille a mis en place une plateforme pour dématérialiser les dossiers de demandes de subventions.

Le dossier de demande de subventions des Reaap est à remplir en ligne sur la plateforme **ElanCaf** à partir du téléservices :

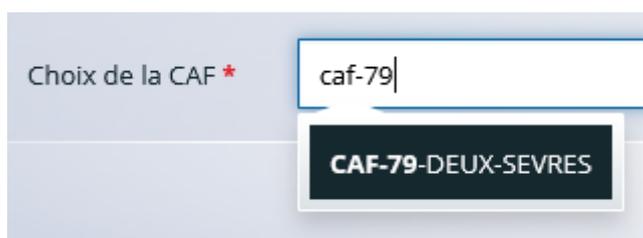


Pour vous accompagner, un guide d'utilisation est disponible sur **ElanCaf** dès votre connexion à la plateforme :



L'espace Usagers **d'ElanCaf** offre au porteur de projet le bénéfice d'une connexion sécurisée pour déposer un dossier et demander une subvention auprès de :

Structures :	Identifiables dans ElanCaf au niveau du budget par le sigle :
Caisse d'Allocations familiales	CAF-79-DEUX-SEVRES
Mutualité sociale agricole Poitou	MSA 79



L'espace Usagers **d'ElanCaf** doit être utilisé par toute ASSOCIATION ou COLLECTIVITE sollicitant une subvention.  
Les financements demandés concernent des actions spécifiques de soutien à la parentalité.  
Les financements demandés ne peuvent être imputables sur la section d'investissements.

Le dépôt du bilan 2022 se fait également sur ElanCaf.

Quand vous vous connectez à votre espace personnel, dans :



Mes justifications

Un 1 s'affiche :

Suivre mes demandes à justifier 1

Il faut alors cliquer sur « Suivre mes demandes à justifier » pour compléter votre bilan en ligne.

Vous accédez à la plateforme ElanCaf à partir du lien suivant :

<https://www.caf.fr/partenaires/caf-des-deux-sevres/partenaires-locaux/reaap>

**La date limite de réception des dossiers 2023 et des bilans 2022 est fixée**

**au vendredi 17 mars 2023**

Pour votre information, le comité départemental qui statuera sur les demandes de subventions Reaap se tiendra le 26 mai 2023.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires :

- Si vous êtes un centre socioculturel ou un espace de vie sociale (CSC ou EVS), prenez contact avec Ophélie Faucher au 06.18.17.49.45 – [ophelie.faucher@cafniort.cnafmail.fr](mailto:ophelie.faucher@cafniort.cnafmail.fr)
- Si vous êtes un autre porteur, prenez contact avec Nathalie Seguin au 06.75.29.72.56 – [nathalie.seguin@caf.fr](mailto:nathalie.seguin@caf.fr)

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la caisse d'Allocations familiales,

La Responsable Action Sociale  
Valérie ROCHER

Pour la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

Le Directeur  
Christophe ADAMUS